

Éducation à la sexualité

Information à l'intention d'un parent d'élève
handicapé ou en difficulté d'adaptation
ou d'apprentissage (EHDA)



L'éducation à la sexualité

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a rendu obligatoires les contenus en éducation à la sexualité pour tous les élèves du primaire et du secondaire de tous les établissements d'enseignement du Québec. Le Ministère souhaite ainsi s'assurer que tous les élèves du Québec ont accès à une éducation à la sexualité adaptée à leur âge, à leur niveau de développement et à leur réalité.

L'éducation à la sexualité est essentielle au développement harmonieux des enfants et des adolescents. Elle privilégie une vision globale et positive de la sexualité. Elle permet non seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires. Elle s'appuie sur des valeurs telles que l'égalité, le respect de la diversité, le respect de l'intégrité physique et psychique, le sens des responsabilités et le bien-être. Elle soutient le développement global de tous les élèves.

L'éducation à la sexualité pour les élèves HDAA

Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) sont des enfants et des adolescents à part entière, donc des êtres sexués. Leurs préoccupations et leurs questionnements concernant la sexualité sont semblables à ceux de leurs pairs, ils ont des besoins physiologiques, affectifs, relationnels, de sécurité et d'estime de soi. Tout comme leurs pairs, les élèves HDAA ont accès à une information qui est parfois contradictoire (ex. : entourage, environnement social, médias), parfois inexacte, et ils peuvent avoir de la difficulté à s'y retrouver. Ils doivent donc recevoir une éducation à la sexualité qui corresponde à leur réalité.

L'éducation à la sexualité auprès des élèves HDAA est nécessaire pour les aider à mieux se connaître, à développer des habiletés relationnelles adéquates, à adopter des comportements respectueux envers eux-mêmes et les autres, à adopter des comportements responsables face à différents enjeux liés à la sexualité (par ex. : univers virtuel, médias sociaux) et à prendre en charge leur santé sexuelle et reproductive, et cela, à la hauteur de leurs capacités. Il importe également de les aider à développer des habiletés qui leur permettront de prévenir une situation à risque et de dévoiler une agression ou de la violence sexuelle, s'il y a lieu.

Certaines croyances ou certains préjugés véhiculés dans l'environnement social et médiatique présentent les personnes ayant des incapacités, des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou handicapées comme étant dépendantes, asexuées ou peu habiles sur le plan de la sexualité. Cela peut influencer le développement de l'identité et affecter l'estime de soi : les limitations physiques ou cognitives peuvent rendre les élèves plus vulnérables, entre autres à l'isolement et à la discrimination.

Les bonnes pratiques en matière d'éducation à la sexualité s'appliquent aux élèves HDAA. Par exemple, il importe de traiter des sujets avec soin, de créer un climat positif et bienveillant, de considérer les questions des élèves et d'impliquer les parents dans la démarche d'éducation à la sexualité.

La sexualité est au cœur
de l'identité de chaque
personne, de sa relation à
l'autre, de son épanouissement
et de son bien-être.

La sexualité ne se limite donc
pas aux comportements sexuels.

Rôles des parents et de l'école

L'école et la famille ont des rôles complémentaires en éducation à la sexualité. Cette complémentarité renforce et optimise les actions de chacun.

Les parents jouent un rôle primordial dans l'éducation à la sexualité de leurs enfants. Ils ont plusieurs occasions d'intervenir auprès de ces derniers en respectant leurs valeurs et en tenant compte de leurs besoins. C'est dans sa famille que l'enfant prend d'abord conscience des façons de vivre, d'entrer en relation avec les autres et de s'exprimer. Il apprend à se connaître comme personne, et à recevoir et exprimer l'affection, l'amour et l'empathie.

Le personnel des écoles possède déjà des compétences utiles pour faire de l'éducation à la sexualité : connaissance des élèves, de leurs besoins et de leur développement tant affectif qu'intellectuel, des situations qu'ils vivent quotidiennement dans l'école. Cette expertise est mise à profit en éducation à la sexualité. En plus de connaître le développement de leurs élèves, le personnel scolaire entretient une relation significative avec eux, détient une expertise pédagogique, possède l'expérience et la sensibilité nécessaires qui aident à créer un climat d'échange respectueux et à choisir le bon moment pour intervenir en éducation à la sexualité. Il peut offrir les contenus en éducation à la sexualité en adaptant les modalités pertinentes selon les besoins et les capacités de l'élève.

L'école contribue au développement de chaque élève. L'éducation à la sexualité s'inscrit dans cette contribution. Elle s'inscrit aussi dans la mission de l'école qui consiste notamment à apprendre aux élèves à vivre avec les autres. L'école est un lieu de réflexion où les enfants peuvent discuter avec leurs pairs et bénéficier, de la part des adultes, d'une information uniforme, juste et de qualité.

Chaque adulte
présent dans
l'entourage d'un enfant ou
d'un adolescent a un rôle à
jouer en éducation à la sexualité :
les parents et les membres
du personnel de l'école sont
des personnes significatives
pour les élèves et ont
des responsabilités
éducatives.

